

**Minutes of the 2018 Board of Directors Meeting in
Johannesburg (Gauteng Province)**

**Acta de la reunión del Consejo de Administración en
2018 en Johannesburgo (Provincia de Gauteng)**

**Procès-verbal de la réunion du conseil
d'administration de 2018 à Johannesburg (Gauteng
Province)**



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 28 août 2018

11h00-12h30

Sandton Convention Center

Johannesburg (province de Gauteng)

Ouverture de la réunion du Conseil d'Administration

Michael Müller, président par intérim de Metropolis, salue les membres du Conseil d'Administration présents. Il remercie notamment David Makhura, Premier ministre de la province de Gauteng, pour son hospitalité et pour l'organisation de la réunion annuelle. Il félicite ensuite son équipe pour le compte de Metropolis.

David Makhura souhaite la bienvenue au président par intérim et aux autres membres du Conseil d'Administration à la réunion annuelle. Il exprime sa satisfaction concernant les sessions productives déjà tenues et la visite de la commune d'Alexandra qui doit avoir lieu après la réunion. Il remercie tous les membres présents.

Le président par intérim remercie le Premier ministre D. Makhura pour son intervention et les membres du Conseil d'Administration présents pour leur engagement lors de la réunion. Il remercie tout particulièrement les Coprésidents de la confiance qu'ils lui ont accordée après le départ de Denis Coderre.

Il confirme que 18 membres sur 26 sont présents à la réunion ; quatre ont délégué leur vote au Président. Il déclare que le quorum est atteint.



Le Secrétaire général Octavi de la Varga fait lecture de la liste des membres présents :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| 1. Abidjan : | Vincent N'cho, vice-gouverneur |
| 2. Berlin : | Michel Müller, bourgmestre |
| 3. Bruxelles Région Capitale : | Rudi Vervoort, ministre-Président et Jean-Luc Vanraes, ministre des Finances |
| 4. Dakar : | Cheikh Gueye, maire de Dieuppeul |
| 5. Province de Gauteng : | David Makhura, Premier ministre de Gauteng |
| 6. Guangzhou : | Diao Ailin, Secrétaire général adjoint, gouvernement municipal populaire de Guangzhou. |
| 7. Madrid : | Guillermo Zapata, conseiller municipal |
| 8. Mashhad : | Ahmad Nowrouzi, conseiller |
| 9. Aire métropolitaine de Barcelone : | Alfred Bosch, vice-président |
| 10. Metropolis Femmes : | Laura Pérez, conseillère aux LGTBI et relations internationales |
| 11. Montréal : | Magda Popeanu, vice-présidente du Comité exécutif de Montréal et conseillère responsable de l'habitation, de la gestion et de la planification immobilière et de la diversité |
| 12. Montevideo : | Daniel Martínez, maire |
| 13. Porto Alegre : | Gustavo Paim, maire adjoint |
| 14. Rabat : | Badiaa Bennani, conseillère municipale, conseil municipal de Rabat ; présidente, district Agdal Riad |
| 15. Téhéran : | Goshtasb Mozaffari, vice-président |
| 16. Mexico : | Mariana Flores, conseillère aux relations internationales auprès du maire et des Secrétaires régionaux de Metropolis |
| 17. Séoul : | Kim, Jeong Ho, directeur de MITI |
| 18. Tijuana : | Zabel Arturo Solís, secrétaire présidentiel |



Votes délégués :

1. Buenos Aires délègue ses votes au Président
2. Chengdu délègue ses votes au Président
3. Nouakchott délègue ses votes au Président
4. Santiago du Chili délègue ses votes au Président

Il souhaite la bienvenue aux observateurs :

- Turin
- Nanjing
- São Paulo

Le président par intérim rappelle aux participants l'importance de cette réunion étant donné qu'un nouveau Président sera élu, dont le mandat prendra fin en 2020.

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour

Il passe alors au premier sujet à l'ordre du jour, qui est lu par le Secrétaire général. L'approbation d'un nouveau point à ajouter par le Secrétaire général est proposée : « Point 7.2.b) Budget 2019 ».

Ordre du jour

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de 2017 tenue à Montréal le 22 juin 2017 et de la réunion extraordinaire du Conseil d'Administration tenue de façon virtuelle le 15 janvier 2018
3. Admission et suspension de membres
4. Gouvernance :
 - 4.1 Présidence
 - 4.2 Rôle des Coprésidences
 - 4.3 Révision des statuts, du règlement intérieur et des Vice-présidences :



- désignation d'un comité de gouvernance
5. Rapport d'étape (juillet 2017 – août 2018)
 6. Mises à jour du plan d'action 2018-2020
 7. Finance
 - 7.1 Clôture des comptes 2017
 - 7.2 Mise en œuvre du budget 2018 à la date du 30/06/2018
 - 7.2 b) Budget 2019
 - 7.3 Résumé financier de la subvention d'Innovation urbaine de la ville de Guangzhou
 - 7.4 Stratégie de soutenabilité financière
 8. Projets pilotes de Metropolis
 9. Réunion annuelle de Metropolis
 10. Metropolis Femmes
 11. Metropolis International Training Institute
 12. Divers et interventions de nouveaux membres de Metropolis
 - Présentation de la stratégie à la base du nouveau nom et de la nouvelle image de marque de la plateforme PTP

Décision du Conseil d'Administration :

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation concernant l'ajout d'un nouveau point : 7.2 b) Budget 2019



2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de 2017 tenue à Montréal le 22 juin 2017 et de la réunion extraordinaire du Conseil d'Administration tenue de façon virtuelle le 15 janvier 2018

Le président par intérim passe au point 2 de l'ordre du jour qui concerne l'approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Montréal (22 juin 2017) et de la réunion extraordinaire du Conseil d'Administration tenue de façon virtuelle le 15 janvier 2018 et demande leur approbation.

Décisions du Conseil d'Administration :

- ❑ Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu à Montréal le 22 juin 2017.
- ❑ Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration extraordinaire tenu de façon virtuelle le 15 janvier 2018

3. Admission et suspension de membres

Le président par intérim passe au point 3 et demande au Secrétaire général d'aborder le sujet de l'admission et de la suspension de certains membres. Le Secrétaire général donne lecture des admissions suivantes :

- Xiamen
- Jinan
- Yiwu
- Grand Manchester
- Ville métropolitaine de Turin

Le Secrétaire général rappelle aux participants que les membres suivants ont également rejoint l'Association lors de la dernière réunion extraordinaire :



- Conseil municipal de Barcelone
- Bagdad

Il indique que le statut de membre honoraire a été octroyé à l'Association populaire chinoise d'amitié avec les pays étrangers dans le cadre de la dernière réunion, qui s'est tenue virtuellement le 15 janvier 2018.

Décisions du Conseil d'Administration :

- ❑ Admission des membres suivants :
 - Xiamen
 - Jinan
 - Yiwu
 - Nanjing
 - Grand Manchester
 - Ville métropolitaine de Turin

Le Secrétaire général propose la suspension des membres suivants, recommandée par le Comité exécutif et financier :

- Alger
- Dubaï
- Calcutta
- Bangalore

Il explique que le critère utilisé était le nombre d'années sans paiement de la cotisation ainsi que l'absence de réponse après de nombreuses tentatives de communication avec les intéressés.



Décisions du Conseil d'Administration :

- Suspension des membres suivants :
 - Alger
 - Dubaï
 - Calcutta
 - Bangalore

Il rappelle ensuite au public qu'après toutes les admissions et suspensions, l'association compte désormais **139** membres.

En ce qui concerne le statut spécial pour certains membres, il explique que la ville de Bagdad a envoyé une lettre, le 21 juin 2017, au Secrétariat général à Barcelone dans laquelle le maire, Thikra Alwash, a demandé l'exemption du paiement de la cotisation en raison de la crise actuelle et de la situation politique dans le pays (guerre contre Daesh et attaques terroristes). Bagdad a été acceptée comme nouveau membre lors de notre dernière réunion du Conseil d'Administration tenue virtuellement le 15 janvier 2018. Il a ensuite proposé une exemption de cotisation à réexaminer chaque année.

Décisions du Conseil d'Administration :

- Approbation de l'exemption du paiement de la cotisation par Bagdad en raison de sa situation interne. Cette situation sera réexaminée chaque année.

En ce qui concerne les mises à jour relatives aux adhésions, le président par intérim a déclaré que les villes de Córdoba et Bogota ont cessé de payer le taux équivalent de leur cotisation d'adhésion à la FLACMA Fédération des villes, municipalités et associations d'Amérique latine. Il a déclaré que dorénavant, toutes deux paieront une adhésion conjointe à Metropolis et à CGLU.

Décisions du Conseil d'Administration :

- Confirmation de changement de statut d'adhésion et de paiement de Córdoba et Bogota. Dorénavant, toutes deux paieront une adhésion conjointe à Metropolis et à CGLU.



Le président par intérim explique qu'un certain nombre de propositions ont été mises sur la table étant donné la situation actuelle des cotisations de membres et de l'annulation de membres.

Il donne la parole au Secrétaire général qui fournit des informations générales, indiquant que les statuts actuels ne sont pas clairs à propos de la procédure pour les membres qui ne paient pas leur cotisation et qu'il appartient au Conseil d'Administration de décider comment et quand un membre doit être suspendu.

À cet égard, une proposition a d'abord été discutée par le président et trésorier par intérim, puis avec le Comité exécutif pour clarifier la situation actuelle.

À partir de janvier 2019, un passage en revue des membres qui n'ont pas payé leurs cotisations au cours des trois dernières années sera mené à bien. Une liste sera compilée en 2021.

Décisions du Conseil d'Administration :

- ❑ À partir de janvier 2019, une liste de membres sera passée en revue et une proposition d'exclusion sera effectuée, lors de la réunion du Conseil d'Administration suivante, pour annuler les adhésions des membres qui n'ont pas payé leurs cotisations au cours des trois dernières années.
- ❑ Un processus d'annulation de l'adhésion plus clair sera décrit dans les statuts modifiés.
- ❑ Un nouveau modèle potentiel sera élaboré pour recruter des membres qui peuvent être désireux de participer aux projets de l'Association mais qui ont des difficultés financières.



4. Gouvernance

4.1 Présidence

Le président par intérim passe au point 4.1 de l'ordre du jour et donne la parole au Secrétaire général, Octavi de la Varga, qui explique le processus de transmission du pouvoir mis en œuvre en novembre 2017 après que l'ancien Président Denis Coderre a quitté le conseil municipal de Montréal et a laissé un poste vacant à la présidence de Metropolis.

Le Secrétaire général rappelle aux participants l'art. 9 des statuts où il est stipulé qu'en cas de vacance de la présidence, l'un des Coprésidents exercera la fonction de président par intérim jusqu'à la prochaine réunion du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration nommera alors un nouveau Président. Dans ce cas, toutes les Coprésidences actuelles ont convenu que M. Müller, bourgmestre, pourrait assumer le rôle de président par intérim puisqu'il s'y est porté volontaire.

Le Secrétaire général a également expliqué qu'un appel à candidatures a été lancé le 23 avril 2018 et clôturé le 30 juin. Il a déclaré que le Secrétariat général avait reçu une seule candidature :

Michael Müller, bourgmestre-gouverneur de Berlin

M. de la Varga a demandé aux membres présents s'il y avait un consensus au sujet de la désignation de M. Müller comme nouveau Président de l'Association.

La candidature a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

Le Secrétaire général donne la parole à Michael Müller, nouveau Président de Metropolis.

Le Président nouvellement nommé remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui ont témoignée et affirme qu'il souhaite que Metropolis continue d'être non seulement le plus grand mais aussi le meilleur réseau de villes au monde. Il déclare que son but est de



moderniser l'Association et de la faire avancer. Il estime qu'il est très important de maintenir une bonne coopération entre les villes et une bonne communication avec les maires des villes. Il souligne également l'importance d'un ordre du jour clair et transparent avec de nouvelles initiatives et idées.

Décision du Conseil d'Administration :

- ❑ Élection de M. Michael Müller, bourgmestre-gouverneur de Berlin, comme Président de Metropolis jusqu'à l'élection du nouveau Conseil d'Administration en 2020 lors du 13^e Congrès mondial de Metropolis, qui aura lieu à Guangzhou.

La représentante de Mexico et secrétaire régionale pour l'Amérique du Nord, Mariana Flores, félicite le Président pour le compte de Juan Ramón Amieva, chef du gouvernement de Mexico. Elle excuse son absence due au fait qu'il a été retenu à Mexico en raison de la commémoration du tremblement de terre de septembre 2017.

Magda Popeanu, vice-présidente du Comité exécutif de Montréal et Coprésidente de Metropolis, remercie Michael Müller d'avoir accepté le défi d'être Président et lui exprime le soutien de Montréal en vue d'accomplir sa mission de Président.

4.2 Rôle des Coprésidences

Le Président passe au point 4.2 de l'ordre du jour, le rôle des Coprésidences, et donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général explique que les Coprésidences ont été établies suite à un examen de la gouvernance de l'Association qui a été finalement adopté à la réunion de l'assemblée générale d'Hyderabad en 2014. Depuis lors, les Coprésidences n'ont pas de mandat concret ou de rôle précis allant au-delà de ce qui est spécifié dans les statuts et le règlement intérieur de l'organisation (art. 10).



Cependant, les Coprésidences sont la représentation politique clé de Metropolis. Elles travaillent en étroite collaboration avec la présidence et le Secrétariat général et devraient être les porte-drapeaux de la vision de Metropolis en tant que leaders politiques et parties prenantes essentielles s'efforçant de créer des villes pour et par les citoyens.

Le Secrétaire général ajoute que compte tenu de ce point de vue, plusieurs discussions ont eu lieu lors des dernières réunions des secrétaires régionaux. Une conception commune a été convenue afin que les Coprésidences puissent élaborer un discours politique sur des sujets spécifiques qui pourrait en même temps susciter un débat et une vision politique pour Metropolis et contribuer aux conseils d'orientation de CGLU et à la *task force* mondiale. Dans ce sens, les Coprésidents devraient représenter les points de vue communs de Metropolis sur des sujets spécifiques lors de forums internationaux.

Après plusieurs communications, nos Coprésidences ont exprimé leur intérêt pour les sujets suivants liés à la gouvernance métropolitaine :

- Espace public : Aire métropolitaine de Barcelone
- Inclusion sociale : gouvernement provincial de Gauteng
- Financement / outils de financement : municipalité de Montevideo
- Innovation urbaine : gouvernement populaire de la municipalité de Guangzhou
- Mobilité et immigration : ville de Montréal

Le Président demande s'il y a des commentaires.

Le représentant de Téhéran et vice-président de Metropolis Goshtab Mozaffari prend la parole et suggère que deux thèmes supplémentaires soient pris en compte étant donné leur pertinence au niveau local : comment le fait d'être une ville intelligente peut réduire le coût de la gestion urbaine, et la qualité de vie et l'habitabilité pour les citoyens dans



les villes.

En guise de commentaire au sujet de la proposition de Téhéran, le Secrétaire général déclare que la ville intelligente est une question commune à tous les domaines susmentionnés. D'autre part, la qualité de vie est l'un des thèmes de notre Plan d'action 2018-2020 et doit donc être au cœur de tous les domaines mentionnés ci-dessus. La gouvernance sera toujours au cœur de leurs préoccupations, déclare-t-il.

Décision du Conseil d'Administration :

- Approbation des mandats thématiques des Coprésidences actuelles selon les modalités suivantes :
 - Espace public : Aire métropolitaine de Barcelone
 - Inclusion sociale : gouvernement provincial de Gauteng
 - Financement / outils de financement : municipalité de Montevideo
 - Innovation urbaine : gouvernement populaire de la municipalité de Guangzhou
 - Mobilité et immigration : ville de Montréal

4.3 Révision des statuts, du règlement intérieur et des Vice-présidences : désignation d'un « comité de gouvernance »

Le président par intérim passe au point 4.3 de l'ordre du jour, consacré à la révision des statuts.

Le Secrétaire général explique que les statuts actuels de Metropolis adoptés en 2014 ont fait ressortir des faiblesses dans des procédures internes récentes et que la rédaction du texte à la fois des statuts et du règlement intérieur ne satisfait pas aux normes du mandat décrit dans notre plan d'action 2018-2020 selon lequel « l'égalité entre les femmes et les



hommes est appliquée au sein de l'organisation (...) et à travers l'utilisation d'un langage non sexiste dans les documents officiels et les communications ».

De même, un examen approfondi du règlement intérieur doit être entrepris selon les mêmes préceptes afin de répondre à sa nature et à son objet. Le règlement actuel est un prolongement des statuts, mais devrait constituer une norme, un guide ou un règlement établi régissant la conduite, la procédure ou l'action des procédures internes de l'Association.

D'autre part, depuis 2014 et compte tenu de la redéfinition de la gouvernance interne entamée après 2012, les Vice-présidences ont cessé de faire partie du Comité exécutif, laissant leur poste comme il était mais sans mandat spécial, et aucune coordination n'a été établie entre elles et les Secrétariats régionaux. Un certain nombre d'améliorations devraient donc être proposées.

Enfin, afin d'agir sur les points ci-dessus, il est proposé que nous créions un « Comité de gouvernance » technique *ad hoc* dont pourraient faire partie un représentant de la Présidence, du personnel du Secrétariat général, des Secrétariats régionaux, de la Trésorerie et des Coprésidences. Le groupe sera dirigé par le Secrétaire général, qui assurera la coordination avec le reste des membres du comité.

Le comité peut également être ouvert à des collaborateurs externes qui soit ont une vaste connaissance de Metropolis, soit maîtrisent des réseaux de gouvernements locaux. Le comité révisera les statuts et le règlement intérieur et redéfinira le rôle des Vice-présidences régionales. Il rendra compte de son travail et de ses progrès lors de la réunion du Conseil d'Administration de 2019 et présentera son travail/proposition définitive lors d'une réunion de l'assemblée générale extraordinaire en 2020.

Le président par intérim donne la parole à la Présidente de Metropolis Femmes Laura Pérez, qui suggère que, dans le cadre du Comité de gouvernance, Metropolis Femmes devrait participer à la réécriture des statuts ou au moins être en mesure d'en faire une révision finale.



Décisions du Conseil d'Administration :

- ❑ Approbation du projet d'établissement d'un « Comité de gouvernance » ad hoc appelé à inclure un représentant de la Présidence, de la Trésorerie, du Secrétariat général, des Secrétariats régionaux, des Coprésidences et de Metropolis Femmes. Le comité sera dirigée par le Secrétariat général.
- ❑ Approbation du projet visant à appliquer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les statuts actuels. Un soin particulier devrait être appliqué en vue d'éviter tout langage sexiste ; dans les versions française et espagnole en particulier. Certains articles des statuts de 2014 seront révisés et réécrits.
- ❑ Approbation du projet visant à clarifier et/ou redéfinir le rôle des Vice-présidences, Coprésidences et Secrétariats régionaux dans les cas appropriés.
- ❑ Une première version provisoire des statuts modifiés sera présentée lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration (Montevideo, avril 2019).

5. Rapport d'étape (juillet 2017 – août 2018)

Le président par intérim passe au point 5 de l'ordre du jour : le rapport d'étape (juillet 2017 à août 2018).

Le Secrétaire général explique que le rapport d'étape a été modifié en termes de conception et de contenu : alors qu'auparavant, il s'agissait d'un ordre du jour d'activités et de réunions ayant eu lieu, le rapport d'étape est maintenant aligné sur le Plan d'action de Metropolis 2018-2020.

Le Secrétaire général explique qu'en ce qui concerne le positionnement et le plaidoyer, Metropolis s'est penché sur les migrations, le financement local, le logement et l'égalité hommes/femmes.

L'association a été très active au Forum politique de haut niveau sur le développement durable, à New York, en juillet 2017 et 2018.



En février 2018, à Kuala Lumpur et dans le cadre du 9^e Forum urbain mondial, le Secrétariat général a organisé et dirigé 10 sessions distinctes aux côtés de plusieurs partenaires.

Metropolis a contribué au Pacte mondial sur les migrations par une déclaration de Metropolis à laquelle bon nombre des membres de l'association ont souscrit. D'autre part, une ébauche de lettre a été préparée par Metropolis et CGLU. Elle a été adressée aux dirigeants du G7 (Canada, juin 2018).

En ce qui concerne le développement de capacités, l'Observatoire de Metropolis prépare la conception du Système d'indicateurs métropolitains (en collaboration avec la LSE), qui permettra de mieux comprendre nos membres. De plus, l'Observatoire a produit plusieurs documents de discussion : au sujet de l'échelle métropolitaine de la résilience, de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques urbaines, de la technologie blockchain et du financement.

En ce qui concerne la mise en œuvre de projets, tous les projets pilotes approuvés à Montréal (juin 2017) sont en cours de mise en œuvre.

D'autre part, Metropolis, en tant que centre de connaissances, a travaillé en étroite collaboration avec la ville de Berlin pour mettre à niveau la Plateforme de transfert de politiques (Berlin évoquera plus tard les améliorations). Enfin, avec la Ville de Guangzhou, un travail intense a été réalisé sur Innovation urbaine.

En ce qui concerne la diffusion des connaissances, la semaine dernière, le coup d'envoi des inscriptions pour un cours en ligne consacré à la gouvernance métropolitaine dans une perspective de genre a été donné. C'est un cours ouvert à tous les techniciens et praticiens des administrations membres.

De plus, une série de *webinaires* sur la sécurité et la sécurité des femmes ont été organisés avec Bogotà, CGLU et le gouvernement catalan.



En ce qui concerne les activités et nouvelles de Metropolis Femmes, le Secrétaire général laisse Laura Pérez, Présidente de Metropolis Femmes, évoquer plus tard leurs activités et améliorations pour la période.

Enfin, dernier élément mais non des moindres, le Secrétaire général explique que Metropolis a repensé les relations établies avec certains acteurs externes que par conséquent, plusieurs protocoles d'accord sont actuellement en cours de négociation : UITP, UN Habitat, ETI, C40, Chicago Council on Global Affairs, Casa Asia, Smart City World Congress et Chair Sorbonne. Il explique que les mises à jour de ces protocoles d'accord signés seront communiquées régulièrement au Conseil d'Administration.

Décision du Conseil d'Administration :

- ❑ Prend note du rapport d'étape portant sur la période de juillet 2017 à août 2018
- ❑ Prend note des protocoles d'entente en cours de négociation avec UITP, UN Habitat, ETI, C40, Chicago Council on Global Affairs, Casa Asia, Smart City World Congress et Chair Sorbonne.

6. Mises à jour du plan d'action 2018-2020

Le Secrétaire général passe au point 6 consacré aux mises à jour du plan d'action 2018-2020. Il rappelle que le 22 juin 2017, le nouveau plan d'action a été adopté à Montréal par l'Assemblée générale des membres de l'association. Il passe à l'explication des 3 lignes stratégiques qui intègrent ce plan d'action :

1. Diplomatie et plaidoyer urbains
2. Développement de capacités
3. Responsabilité – construire une organisation solide.



Le Secrétariat général a réorganisé le bureau selon ces lignes stratégiques. Un tableau présentant la nouvelle distribution est à la disposition de tous. D'autre part, des descriptions de postes claires ont été établies. Ainsi, les responsabilités de l'équipe sont alignées sur le plan d'action.

Une gestion basée sur les processus a également été développée (le Secrétariat général se base sur un manuel de procédures interne) ainsi que des mécanismes de contrôle des projets et d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action (c'est-à-dire des rapports d'étape, un nouveau site Web en cours de production et un nouveau système comptable aligné sur chacune des lignes stratégiques du plan d'action).

Jean-Luc Vanraes, Trésorier de Metropolis, prend la parole et exprime sa gratitude au sujet du travail d'Octavi de la Varga et de son prédécesseur au Secrétariat général. Il déclare avoir été témoin d'une grande mutation au niveau du Secrétariat général au cours des trois dernières années. Des améliorations majeures ont été observées en termes d'équipe et en termes de comptes.

Décision du Conseil d'Administration :

- Prend note des mises à jour du plan d'action 2018-2020

7. Finance

7.1 Clôture des comptes 2017

Le Président, avant de poursuivre l'ordre du jour, remercie le Trésorier, Jean-Luc Vanraes, le Secrétaire général de Metropolis, Octavi de la Varga et le Secrétaire général de CGLU, Emilia Saiz, pour l'excellent travail effectué afin d'améliorer les comptes de l'association.

Le Président donne la parole au Trésorier, Jean Luc Vanraes, en vue de l'explication relative à 7.1 « Clôture des comptes 2017 ».



Le Trésorier souligne que le Secrétariat général a connu un changement majeur au niveau des comptes pour les trois dernières années. Néanmoins, certains problèmes doivent encore être résolus. D'une part, il y a un problème lié au paiement des cotisations étant donné que le Secrétariat général utilise ses réserves pour assumer ses responsabilités. Il serait donc judicieux de payer les frais plus tôt dans l'année.

En ce sens, il existe quelques propositions liées à d'autres sources de ressources, mais elles doivent encore mûrir. Elles seront présentées l'année prochaine, lorsque les détails seront mieux définis.

Les comptes 2017 présentent un petit déficit dû à une initiative passée de Metropolis qui n'a pas satisfait à son engagement en tant que tel et l'association a dû rembourser la subvention à la ville de Barcelone qui était le donateur.

7.2 Exécution du budget 2018 à la date du 30/06/2018

Le Trésorier poursuit en explicitant l'exécution du budget 2018 à la date du 30/06/2018. Les comptes ont une configuration plus pessimiste que ce à quoi ils pourraient ressembler à la fin de l'année étant donné que des fonds supplémentaires devraient rentrer d'ici là. Le Trésorier remercie la ville de Guangzhou de sa compréhension relative aux problèmes concernant la mise en œuvre d'un protocole d'entente au cours des derniers mois.

D'autres problèmes mineurs sont le paiement tardif de subventions qui devraient faire l'objet de mises à jour ultérieures des comptes.

Le Trésorier souligne l'importance de devenir plus indépendants sur le plan financier et de diversifier les revenus de l'association. Metropolis dépend actuellement d'un petit nombre de membres. Il demande aux villes membres d'apporter leur aide.

D'autre part, il explique que le Secrétariat général a été prié de s'acquitter d'un grand



nombre d'activités, mais qu'en tant qu'administration, le Secrétariat n'est pas en mesure de tout faire. Par conséquent, il demande aux membres d'être plus actifs et d'apporter l'aide de leurs ressources. Berlin et Bruxelles ont déjà contribué à faire avancer certaines initiatives au nom de Metropolis.

7.2 bis Budget 2019

En ce qui concerne le budget, un montant a été déjà fourni à Montréal (juin 2017), sachant que les détails seront précisés lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Ainsi, les comptes sont clairs et transparents. Chaque responsable de projet au Secrétariat général a son propre budget. Une optimisation de ressources a été réalisée en coupant dans les budgets dans les cas appropriés.

Le Trésorier souligne l'importance d'être un membre actif en prenant des initiatives pour l'avenir de Metropolis.

Le Secrétaire général précise qu'au niveau du Secrétariat, l'externalisation n'est pas utilisée étant donné que l'équipe actuelle met en œuvre et conçoit les projets actuels.

Décision du Conseil d'Administration :

- ❑ Approbation de la clôture des comptes 2017. La perte sera appliquée pour compenser des bénéfices futurs.
- ❑ Approbation du budget 2018 et de son exécution jusqu'au 30/06/2018.
- ❑ Approbation du budget 2019.



7.3 Résumé financier de la subvention d’Innovation urbaine de la ville de Guangzhou

Le Président passe au point 7.3 consacré au résumé financier de la subvention pour Innovation urbaine de la ville de Guangzhou.

Le Secrétaire général informe le public du protocole d’entente signé avec la ville de Guangzhou sur Innovation urbaine pour 2 ans : 2017- 2018. La mise en œuvre de certaines parties des activités a été récemment remise en cause. Il y a également eu un problème de reddition des comptes (manière dont les dépenses ont été effectuées). Ainsi, la ville de Guangzhou a demandé au Secrétaire général de produire un rapport plus détaillé sur la manière dont l’argent du protocole d’entente a été dépensé en 2017. Un accord a été trouvé avec Guangzhou sur la manière de rendre compte ainsi que de proposer de nouvelles activités susceptibles de remplacer celles qui n’ont pas été entreprises.

Le Secrétaire général remercie la ville de Guangzhou pour sa flexibilité lors de la révision de l’accord et pour avoir maintenu la subvention stipulée dans le protocole d’entente.

Décision du Conseil d’Administration :

- Prend note du résumé financier 2017 de la subvention d’Innovation urbaine de Guangzhou



7.4 Stratégie de soutenabilité financière

Le Président passe au point 7.4 et à la stratégie de soutenabilité financière.

Le Secrétaire général explique qu'à Montréal (juin 2017), un comité a été formé par un représentant de la Présidence, un représentant de la Trésorerie, un représentant du Secrétariat de Metropolis et un représentant de chacun des 5 Secrétariats régionaux.

Le principal objectif du comité a été de soumettre à la réunion du Conseil d'Administration une proposition de stratégie pour passer en revue et ouvrir de nouvelles voies pour le financement de l'association.

La stratégie finale présentée aujourd'hui pour l'approbation par le Conseil d'Administration vise à fournir à Metropolis une stratégie qui assure la soutenabilité de l'association pendant les prochaines années et a une approche mondiale et explore les idées relatives à :

- 1) cotisations d'adhésion ; probablement le plus grand défi entre tous étant donné qu'elles n'ont pas été mises à jour au cours des 10 dernières années. La base des cotisations d'adhésion est le PIB, qui a changé pour certains pays. D'autres membres ont une adhésion double ou triple, notamment dans la région asiatique où des membres font partie de CGLU ASPAC, CGLU et Metropolis. À cet égard, la proposition de Metropolis est basée sur le PIB, qui est le seul indicateur commun au niveau national et elle se base également sur le fait qu'il s'agisse d'une capitale ou d'une non-capitale. Dans certains cas, les cotisations peuvent augmenter après la mise en œuvre du nouveau système de cotisations tandis qu'elles peuvent diminuer dans autres.
- 2) accords bilatéraux avec des membres de Metropolis ; à cet égard, la proposition suggère de développer d'autres protocoles d'entente s'inscrivant dans le cadre de ceux déjà en cours avec la ville de Barcelone, l'Aire métropolitaine de Barcelone et la ville de Guangzhou. Ce protocole d'entente développe des activités conjointes



communes et des projets représentant un intérêt à la fois pour Metropolis et le membre signataire.

- 3) la prise en charge des activités de l'association ; les membres qui ne sont pas en mesure de signer un protocole d'entente peuvent prendre en charge une partie des dépenses de Metropolis ou assumer un coût interne. C'est le cas de l'organisation par Bruxelles d'une réunion des Secrétaires régionaux (mai 2018) et, pour Berlin, de la prise en charge d'une partie des coûts des traductions pour l'association.
- 4) collecte de fonds auprès d'organisations internationales ; appels de projets et appels d'offres ; et collecte de fonds auprès du secteur privé et des philanthropies ; il s'agit de nouvelles voies qui sont actuellement explorées au Secrétariat général.

Le Président donne la parole à Vincent N'cho, vice-gouverneur d'Abidjan et Vice-président régional de Metropolis, qui affirme que Metropolis dispose d'une grande expérience de la gestion lorsqu'il s'agit d'augmenter les recettes. En ce qui concerne le budget et la contribution des villes, il propose de demander à la Présidence, aux Coprésidences et aux Vice-présidences de payer une contribution supplémentaire en plus de leurs cotisations. Il est convaincu que cette contribution supplémentaire est préférable à l'utilisation du PIB étant donné que celui-ci n'est parfois pas très clair selon l'administration. Des partenariats privés pourraient également générer des recettes supplémentaires, par exemple les compagnies aériennes.

Décisions du Conseil d'Administration :

- ❑ Approbation de la proposition de cotisations d'adhésion présentées.
- ❑ Approbation de la décision de mandater le Trésorier et le Secrétaire général afin de démarrer des négociations avec CGLU et ses sections régionales pour des adhésions conjointes.
- ❑ Approbation de la proposition relative aux cotisations supplémentaires des membres.
- ❑ Approbation de la stratégies d'appels de projets et appels d'offres internationaux.
- ❑ Approbation de la décision visant à travailler avec le secteur privé et des institutions philanthropiques dans le cadre de la Charte d'éthique de Metropolis.



- Approbation de la procédure suivante pour la mise à jour de l'adhésion :
 - À partir de janvier 2019, une liste de membres sera passée en revue et une proposition d'exclusion sera effectuée, lors de la réunion du Conseil d'Administration suivante, pour annuler les adhésions des membres qui n'ont pas payé leurs cotisations au cours des trois dernières années.
 - Un processus d'annulation de l'adhésion plus clair sera décrit dans les statuts modifiés.
 - Un nouveau modèle potentiel pour recruter des membres qui peuvent être désireux de participer aux projets de l'Association mais qui ont des difficultés financières.

8. Projets pilotes de Metropolis

Le Président passe au point 8 consacré aux projets pilotes et donne la parole au Secrétaire général.

En 2017, Metropolis a décidé d'ouvrir un appel à projets annuel visant à identifier, parmi nos membres, des projets pilotes qui génèrent des espaces pour des échanges et un apprentissage lié aux différentes sphères de la vie métropolitaine, et qui soient alignés sur la vision de l'association. L'association fournit un financement pour faciliter le développement de capacités et l'échange de savoir-faire et de pratiques sur la gestion métropolitaine entre les membres et les partenaires, dans le cadre de projets pilotes spécifiques.

Le Secrétaire général rappelle qu'initialement, l'idée était de lancer un appel unique de projets pilotes pour la période 2017-2019. Cependant, en raison de l'intérêt suscité parmi les membres, le Conseil d'Administration à Montréal a convenu que les projets pilotes pourraient devenir un produit critique que Metropolis pourrait offrir à ses membres.



Par conséquent, une décision a été prise afin de lancer un appel à projets pilotes annuel. Cependant, cette idée signifie que des ressources supplémentaires seraient nécessaires. A cet égard, et selon la recommandation du Bureau exécutif sur les 6 projets recommandés par le jury, seuls les projets des positions 1 et 2 démarreront leur mise en œuvre en 2018. Les 3 autres projets seront mis en œuvre à partir de 2019, lorsque Metropolis aura mobilisé des fonds pour ceux-ci. Par conséquent, il n’y aura pas de nouvel appel de projets pilotes en 2019.

Le Secrétaire général explique qu’un jury composé de 4 membres d’Afrique, d’Amérique du Nord, d’Amérique latine et d’Europe s’est formé au début de cette année, suite aux 27 candidatures reçues au Secrétariat général à l’issue de l’appel à jury. Le secrétariat de Metropolis a reçu 11 propositions de projets pilotes qui doivent être évaluées par le jury. Cette année, le Secrétariat général de Metropolis a décidé d’attribuer des points supplémentaires à des régions qui n’ont pas présenté de propositions durant l’édition de l’année dernière des projets pilotes (Amérique du Nord, Afrique). En dépit de cette décision, le Secrétariat général de Metropolis n’a pas reçu de propositions de membres africains, lesquels ne sont pas présents en tant que partenaires.

Les 6 propositions recommandées par le jury sont les suivantes :

Poste	Nom original du projet	Membre candidat et (partenaires)	Région de Metropolis représentée	Score
1 ^{er}	Coopération entre laboratoires d’innovation publique pour engagement citoyen accru et cocréation de services	São Paulo et (Montevideo – Montréal)	Amérique latine – Amérique du Nord	82.75
2 ^e	Metropolis en mouvement : vers la construction d’un plan maître de mobilité intégrale	Tijuana et (Quito - Medellín – Rosario)	Amérique du Nord – Amérique latine	79.25



3 ^e	Gestion intégrée de l'eau pour l'adaptation au changement climatique dans les métropoles	Bogotá & (Aire métropolitaine de Barcelone – Quito)	Amérique latine – Europe	75.5
4 ^e	Démocratie participative dans le domaine de la nouvelle gouvernance pour le développement humain, soutenable et inclusif	Córdoba et (ville de Barcelone - Madrid - Montréal)	Amérique latine – Europe - Amérique du Nord	71.25
5 ^e	Dialogue entre villes : urbanisme tactique et participation citoyenne	Medellín et (ville de Barcelone – CDMX)	Amérique latine – Europe - Amérique du Nord	69.5
6 ^e	Espaces publics hybrides : espace public et cohésion sociale grâce aux sports, au jeu, à l'art et à la créativité	Ville de Barcelone et (Atlanta - New Delhi)	Europe – Amérique du Nord - Asie	67.5
7 ^e	Perfectionnement pour la gouvernance métropolitaine dans le développement des villes, transfert de connaissances et échanges	San Salvador et (Bogotá – Aire métropolitaine de Barcelone)	Amérique latine – Europe	62.25
8 ^e	Gouvernance pour les réseaux de santé publique métropolitaine depuis la perspective du genre	La Paz et (Madrid – Rosario)	Amérique latine – Europe	52
9 ^e	Stratégies axées sur les actions de contrôle avec participation citoyenne	Brasilia	Amérique latine	45
10 ^e	L'expansion du transport public dans le but d'autonomiser les femmes des zones périphériques	Mashhad	Asie	41.5
11 ^e	Changements de comportements des citoyens en vue d'atteindre les ODD par la conception d'un site accélérateur	Mashhad	Asie	38.25

Le Secrétaire général indique que suite à une discussion au sein du bureau exécutif, le projet pilote « Espaces publics hybrides » dirigé par le Conseil municipal de Barcelone en



partenariat avec Atlanta et New Delhi devrait être retiré de la sélection étant donné que deux des partenaires n'ont pas payé leurs cotisations depuis plusieurs années.

De plus, et en vue d'être réaliste, au cours du bureau exécutif, il a été décidé que le Conseil d'Administration devrait approuver les cinq premiers projets pilotes recommandés par le jury, mais que seuls les deux premiers devraient démarrer cette année et, à partir de l'année prochaine, le troisième, quatrième et cinquième devraient être mis en œuvre. Ainsi, en 2019, il n'y aura pas d'appels de projets pilotes en raison des circonstances.

Laura Pérez, Présidente de Metropolis Femmes, suggère d'inclure les critères de telle sorte que les villes qui sont en arriérés de paiement ne puissent pas participer aux appels d'offres. Compte tenu de la situation des autres membres de Metropolis partenaires du projet pilote soumis par la ville de Barcelone, ce dernier n'a pas satisfait à toutes les exigences et ils sont désormais exclus de la compétition.

Le Secrétaire général répond en indiquant qu'en ce qui concerne le prochain appel, ces critères seront ajoutés et qu'en dépit de l'arrêt du projet « Espaces publics hybrides » dirigé par le Conseil municipal de Barcelone, Barcelone participera à 2 des projets déjà adoptés.

Goshtasb Mozaffari, vice-président de la municipalité de Téhéran, explique qu'il n'a pas été informé de l'appel ni de la décision du jury concernant les projets pilotes. Il demande donc de la clarté au sujet de la proposition des projets et de la manière dont le Secrétariat général sélectionne les projets. D'autre part, et selon une perspective régionale, il semble qu'il y ait un manque d'équilibre entre les régions. Il demande de la clarté à cet égard.

Le Secrétaire général prend la parole pour clarifier les doutes du représentant de Téhéran. Il explique qu'un processus a été planifié et un appel de projets pilotes a été lancé au début de l'année, en parallèle à un appel à un jury. Toutes les informations ont été envoyées à tous les membres. Une date limite a été fixée en avril 2018 et elle a été



repoussée. À cet égard, une étroite collaboration a été menée avec les sections régionales de CGLU, notamment avec CGLU ASPAC et son Secrétaire général, Bernadia Irawati, qui a soutenu Metropolis en intégrant des membres asiatiques mais sans succès. De plus, un soutien a été offert à Mashbad mais on a fait face à des problèmes afin de trouver des partenaires pour rejoindre son projet.

En ce qui concerne l'Afrique, le problème a également été abordé avec notre Secrétaire régional pour l'Afrique, Rahmatouca Sow Dieye. Il est clair qu'un soutien supplémentaire est nécessaire à l'avenir pour que des villes africaines soumettent un projet pilote. Metropolis a essayé d'impliquer tout le monde mais dans certains cas, le succès n'a pas été à l'ordre du jour.

Quant au jury, il s'agissait d'un jury international, équilibré en termes de genre ; il a évalué tous les projets, quelle que soit la région.

Goshtasb Mozaffari, vice-président de la municipalité de Téhéran, suggère d'avoir davantage de temps pour préparer la présentation d'un projet pilote et ainsi, d'assurer une plus large représentation de toutes les régions.

Vincent N'cho, vice-gouverneur d'Abidjan et vice-président régional de Metropolis, indique, à propos des procédures, qu'il souscrit à tout ce que le Secrétaire général a expliqué.

Nelson Fernández, représentant de Montevideo et Secrétaire régional pour l'Amérique du Sud, explique que pour 2 ans, Montevideo a présenté des projets pilotes. Par conséquent, une assistance émanant du niveau des Secrétaires régionaux de Metropolis afin de stimuler la participation en Asie et en Afrique pourrait être utile.

Zabel Solis, représentant de Tijuana, explique que Tijuana a rejoint l'association en 2017. Il reconnaît les efforts et le soutien reçus du Secrétariat général afin d'être en mesure de présenter un projet pilote ainsi que le soutien de Rosario, Quito et Medellín.



David Makhura, Premier ministre de la province de Gauteng et Coprésident de Metropolis, affirme que la province de Gauteng est prête pour le prochain appel en vue de présenter un projet pilote aux côtés de Berlin et de Mexico sur l'emploi des jeunes.

Le Secrétaire général souligne le fait que le Secrétariat général est toujours disponible pour soutenir un membre désireux de présenter un projet pilote et de trouver des partenaires pour le projet.

Barbara Berninger, représentante de Berlin et secrétaire régionale pour l'Europe, offre l'aide de la ville de Berlin à d'autres membres désireux de présenter un projet pilote lors de l'une ou l'autre phase du processus de soumission.

Décisions du Conseil d'Administration :

- ❑ Approbation des projets pilotes suivants en vue de démarrer leur mise en œuvre en 2018 :
 1. **Coopération entre laboratoires d'innovation publique pour engagement citoyen accru et cocréation de services** (São Paulo et Montevideo – Montréal)
 2. **Metropolis en mouvement : vers la construction d'un plan maître de mobilité intégrale.** (Tijuana et Quito - Medellín – Rosario)
- ❑ Approbation des projets pilotes suivants en vue de démarrer leur mise en œuvre en 2019, sous réserve de la disponibilité de fonds :
 3. **Gestion intégrée de l'eau pour l'adaptation au changement climatique dans les métropoles** (Bogotá et Aire métropolitaine de Barcelone – Quito)
 4. **Démocratie participative dans le domaine de la nouvelle gouvernance pour le développement humain, soutenable et inclusif** (Córdoba et ville de Barcelone - Madrid – Montréal)
 5. **Dialogue entre villes : urbanisme tactique et participation citoyenne** (Medellín et ville de Barcelone – ville de Mexico)
- ❑ Approbation de l'arrêt du projet sélectionné suivant « Espaces publics hybrides », étant donné que deux des partenaires n'ont pas payé leurs cotisations depuis plusieurs années.
- ❑ Approbation de la décision d'annuler l'appel de projets pilotes de l'année



prochaine, en raison de l'ajournement de la mise en œuvre de 3 des projets pilotes proposés cette année.

- Approbation de la décision visant à mandater le Secrétaire général de Metropolis en vue de travailler avec le Secrétariat général et les membres africains afin d'activer leur participation à l'avenir.

9. Réunion annuelle de Metropolis

Le Président passe au point 9 au sujet de la réunion annuelle de Metropolis et donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général explique une décision était en suspens d'ici à la réunion annuelle de 2019. Certaines candidatures ont été soumises à Montréal mais certains détails faisaient défaut et un nouvel appel a été ouvert en vue de soumissions et d'autres problèmes budgétaires sont survenus. De plus, l'ordre du jour de 2019 correspond à l'année où deux événements majeurs réunissant 90 % des membres de Metropolis : CGLU organisera son congrès mondial en novembre 2019 à Durban et son bureau exécutif au début avril 2019 à Montevideo.

Ainsi, la proposition du Comité exécutif au Conseil d'Administration répond à un besoin urgent de maximiser les opportunités et de gagner en efficacité en termes de ressources et de temps. Dans cet esprit, et en tenant compte du fait que CGLU organisera deux événements, son Congrès mondial en novembre 2019 à Durban et son Bureau exécutif au début avril 2019 à Montevideo.

Le Secrétaire général rappelle au public que nous avons 65 membres en commun avec CGLU. Ceci implique que nous mobilisons nos membres au moins 3 fois dans 3 continents différents au cours de 2019. Ceci peut apparaître ingérable à tous les représentants politiques et aux institutions qu'ils représentent.

Ainsi, le Comité exécutif propose aux membres du Conseil d'Administration présents ici



d'envisager la possibilité d'organiser notre réunion du Conseil d'Administration 2019 au cours de la première semaine d'avril, étant donné que durant cette semaine, une série d'événements liée à différents réseaux aura lieu à Montevideo et Buenos Aires : le Bureau exécutif de CGLU, le Bureau exécutif d'UCCI (Union des capitales ibéro-américaines – UCCI) et l'Assemblée générale de la Commission à la culture de CGLU. Le Secrétaire général suggère que Metropolis a partagé des membres avec les deux, UCCI et la Commission à la culture de CGLU.

Le Secrétaire général explique que Montevideo a généreusement offert à Metropolis un créneau/place de choix dans son programme.

Nelson Fernández, représentant de Montevideo et secrétaire régional pour l'Amérique du Sud, explique que ce sera un grand plaisir de recevoir la communauté Metropolis à Rio de la Plata en avril 2019. Les activités se dérouleront à la fois à Buenos Aires et Montevideo. De nombreuses activités se dérouleront durant cette semaine mais Montevideo veillera à ce qu'une réunion agréable puisse avoir lieu.

Décision du Conseil d'Administration :

- ❑ Approbation de la décision d'organiser la réunion du Conseil d'Administration 2019 durant la première semaine d'avril 2019 à Montevideo.

10. Metropolis Femmes

Le Président donne la parole à Laura Pérez, Présidente de Metropolis Femmes et représentante du Conseil municipal de Barcelone.

Metropolis Femmes travaille actuellement sur deux actions principales : Diplomatie urbaine et Incidence métropolitaine et renforcement des capacités urbaines pour une bonne gouvernance métropolitaine. Une avancée remarquable a été faite, étant donné que la question du genre est un thème transversal et non un réseau séparé au sein de



Metropolis.

Une première ligne d'action consiste à sensibiliser davantage aux questions de genre. Dans cet esprit, Metropolis a participé à la WUF 9 à Kuala Lumpur cette année en organisant une session « *Politiques métropolitaines pour la mise en œuvre des agendas mondiaux : des villes sûres pour les femmes et les filles* ».

Un deuxième axe d'action concerne le renforcement des capacités urbaines pour une bonne gouvernance métropolitaine afin de partager les meilleures pratiques, instruments et synergies de nos membres pour réduire les inégalités de genre. Jusqu'à présent, de nombreuses expériences positives ont été partagées entre les membres avec des résultats remarquables et dans le but d'accroître la participation et les priorités dans leurs agendas.

Des indicateurs sont en cours d'élaboration par l'Observatoire Metropolis et la London School of Economics (LSE). Le projet est actuellement en phase II.

Le document de discussion numéro 4, « Espaces métropolitains égalitaires », en plus de l'Observatoire Metropolis, a été lancé en juin dernier à Bruxelles avec la participation de plusieurs membres de Metropolis et autres experts invités d'institutions internationales. Ce document porte sur la présence de l'intégration de la dimension de genre dans les politiques urbaines dans le contexte des agendas mondiaux. Il est réellement nécessaire de continuer à fusionner les politiques urbaines et les politiques de genre. En outre, le document tente d'élargir la perspective de genre à une plus grande échelle dans les espaces métropolitains.

Enfin, Metropolis Femmes a travaillé sur un projet « Sécurité et espace public : cartographie des politiques métropolitaines dans une perspective de genre » en partenariat avec l'association Women in Cities International qui a déjà été finalisé et présenté dans le cadre de cette réunion annuelle. Cette cartographie des politiques métropolitaines ayant une vision de genre a montré que 36 % de nos membres travaillent déjà sur la sécurité et la violence contre les femmes et les filles dans les



espaces métropolitains. Il dresse une carte métropolitaine dans le but de rendre visible les politiques de nos membres pour combattre la violence sexuelle dans l'espace public contre les femmes et les filles.

Décision du Conseil d'Administration :

- ❑ Reconnaissance du travail entrepris sur l'égalité de genre et approbation de la stratégie adoptée par Metropolis.

11. MITI • Metropolis International Training Institute

Le Président passe au point 11 et donne la parole au Secrétaire général.

Le Secrétaire général explique qu'après la transition qui a démarré en 2011, lorsque Montréal a passé le témoin à Séoul et que MITI a été créé avec ses Centres régionaux (Le Caire, IAU, Mashhad et Mexico), les principales difficultés rencontrées ont été de deux ordres : la conception d'un programme commun et le manque de ressources. Ce n'est que lors de la réunion extraordinaire du Conseil d'Administration de Bogotá 2016 qu'il a été mandaté que le renforcement des capacités devrait être au cœur de notre organisation et des actions menées dans une perspective de genre. Parallèlement à tout ce contexte, le Nouveau Programme pour les villes et les Objectifs de développement durable sont à la base de toutes nos actions et définissent ce qui se passe au niveau local. La formation et le renforcement des capacités ont tellement changé au cours des 10 dernières années : nous devons repenser ce que nous avons.

D'autre part, Séoul et les Centres régionaux ont investi de nombreuses ressources dans des séminaires et séances de formation ayant pour thèmes la qualité mais il est clair pour nous tous qu'un changement est requis. En novembre 2017, au cours du Forum international de Séoul, Metropolis a eu une réunion visant à passer en revue la Charte



de MITI, laquelle définit le rôle et les responsabilités des Centres régionaux de MITI et du Secrétariat général ainsi que les responsabilités financières des parties, bien que ce débat ait été initié lors du Congrès mondial de Metropolis à Montréal.

Au cours de cette réunion, il a été convenu que la révision impliquait l'adaptation du renforcement de capacités de Metropolis et de MITI au nouveau contexte de Metropolis.

Après la réunion de Séoul, le Secrétaire général a envoyé une nouvelle proposition de Charte à tous les Centres régionaux, tout en étant ouvert à leurs commentaires. De façon similaire, lors de notre dernière réunion des Secrétariats régionaux, que la Région de Bruxelles-Capitale a eu l'amabilité d'accueillir à son quartier général, les Centres régionaux ont été invités à finaliser la discussion relative aux défis de MITI et à incorporer les idées convenues dans la Charte révisée.

Le résultat est que la Charte est soumise au vote aujourd'hui, intègre les priorités actuelles de l'Association, MITI devrait avoir une mission plus large couvrant les différents types d'activités de formation et de renforcement de capacités réalisés par Metropolis :

1. Formations en ligne/webinaires dirigés et développés par le Secrétariat général.
2. Formation présentielle dirigée et développée par le quartier général de MITI (actuellement hébergé par SHRDC) et les Centres régionaux (actuellement : HBCR – Le Caire, EAP – Mexico, ISCO – Mashhad).
3. Formation *ad hoc* à la demande de et/ou menée à bien conjointement avec des membres de Metropolis.
4. Participation de Metropolis avec des programmes développés par des partenaires ou des institutions universitaires.

Badiaa Bennani, conseillère municipale de Rabat et présidente de l'Agdal Riad, intervient pour remercier le Secrétaire général de son résumé de la formation et pour remercier de l'intérêt pour les programmes de formation de Metropolis.



Décision du Conseil d'Administration :

- Approbation de la Charte sur la formation mondiale de Metropolis 2018-2020.

12. Divers et intervention de nouveaux membres de Metropolis

12.1 Présentation de la stratégie à la base du nouveau nom et de la nouvelle image de marque de la plateforme PTP

Le Président donne la parole à Barbara Berninger, Secrétaire régionale pour l'Europe au sein de Metropolis.

En 2014, la Plateforme de transfert de politiques PTP a été lancée par la ville de Berlin au sein du cadre des anciennes initiatives de Metropolis. Depuis lors, la communauté de la plateforme s'agrandit : de nouvelles études de cas sont publiées chaque semaine et plus de 250 abonnés reçoivent la newsletter tous les deux mois. Sa base de données a récemment dépassé 500 entrées d'experts et d'études de cas. C'était donc un excellent moment pour professionnaliser davantage la plateforme.

PTP maintenant, devient USE. Le changement de nom a, expressément, une double portée : d'une part, et dans l'esprit de l'association visant à être plus axée sur les résultats, l'impératif était clair « Use it, Use the platform, Use Metropolis » [Utilisez-la, Utilisez la plateforme, Utilisez Metropolis] ; d'autre part, il signifie également « Urban Sustainable Exchange » [Échange durable urbain].

Le changement de nom de la plateforme vise à :

- Renforcer et activer davantage notre communauté pour gagner davantage de membres de la communauté issus de différentes régions et contextes
- Diversifier notre base de données et obtenir davantage d'études de cas de régions sous-représentées



- Obtenir davantage d'implication active de nos partenaires afin d'améliorer l'impact et le positionnement de la plateforme
- Accroître la visibilité de la plateforme

La plateforme recevra également une nouvelle image de marque toujours liée à l'image de marque de Metropolis.

Thomas Honeck, Coordinateur des politiques de réseaux internationaux à l'Administration du sénat de Berlin chargée de l'Environnement, des Transports et de la Protection du climat, évoque ensuite les nouvelles caractéristiques de la plateforme qui y donne une approche active :

1. Un nouveau filtre de recherche a été créé. Il est maintenant possible d'effectuer des recherches par ODD.
2. Une nouvelle catégorie d'enregistrement a été créée : « membre de communauté »
3. Des commentaires et « j'aime » sont possibles au sujet des études de cas.

Les prochaines étapes consistent, tout d'abord, à informer les partenaires de ce changement ; ensuite, la plate-forme pourra être lancée officiellement et suivie d'une campagne de communication.

Enfin, ils invitent chacun à mettre à jour ses projets et profils sur la nouvelle plateforme USE.

PAS D'APPROBATION REQUISE – À TITRE D'INFORMATION UNIQUEMENT

12.2 Intervention de la représentante du nouveau membre Città Metropolitana di Torino, Mme Anna Merlin.



Le Président donne la parole à Anna Merlin, conseillère municipale de la Ville métropolitaine de Turin.

Anna Merlin remercie le Président, les Coprésidents et les membres présents du Conseil d'Administration d'approuver la candidature de la Ville métropolitaine de Turin en vue de devenir membre de l'association. Elle présente brièvement les faits saillants de l'évolution de la ville métropolitaine de Turin qui a connu une évolution remarquable au cours des deux dernières décennies : elle compte actuellement 316 municipalités, devenant la plus grande ville métropolitaine d'Europe.

Elle souligne également l'importance de travailler en réseau et affirme que les acteurs locaux prennent désormais les devants au niveau international. Elle souligne la nécessité de penser et d'agir à l'échelle mondiale, tant pour gérer les risques que pour saisir les occasions.

PAS D'APPROBATION REQUISE – À TITRE D'INFORMATION UNIQUEMENT

12.3 Déclaration de la province de Gauteng

Le Secrétaire général demande aux membres présents de lire la déclaration qu'ils ont sous les yeux ; s'ils ont des questions, ils sont invités à les partager. Il explique également qu'on lui a demandé de lire la déclaration le lendemain lors de la cérémonie de clôture de l'assemblée annuelle, mais il demande au Président d'inviter la représentante de la Coprésidence accueillie par Montréal, Magda Popeanu, afin de lire la Déclaration de Gauteng pour le compte de Metropolis.

Magda Popeanu indique qu'elle sera honorée de lire la Déclaration.

D'autre part, Badiya Bennani, conseillère municipale de Rabat et présidente de l'Agdal Riad, profite de l'occasion pour demander si la déclaration inclut les questions de



Patrimoine mondial étant donné qu'il s'agit d'un sujet de grande importance au sein de nombreuses aires métropolitaines.

Nelson Fernández, représentant de Montevideo et Secrétaire régional pour l'Amérique du Sud, demande d'ajouter un point à la déclaration portant sur les remerciements adressés à la province de Gauteng pour son engagement et ses efforts majeurs pour l'organisation de cette Assemblée annuelle.

Décision du Conseil d'Administration :

- Approbation du texte de la déclaration de Gauteng présenté*.

**La Déclaration est disponible sur le site Web à l'adresse suivante :*

<https://www.metropolis.org/news/2018/Gauteng-Declaration>

12.4 Campagne « Faire la transition »

En juillet 2018, dans le cadre du Forum politique de haut niveau qui s'est déroulé à New York, tous les Coprésidents de Metropolis, sous la direction de la ville de Barcelone : Montevideo, Madrid, Montréal et Berlin ont proposé de lancer la campagne internationale « Faire la transition » consacrée au droit au logement. Cette campagne est coordonnée par CGLU et le Bureau exécutif propose que Metropolis et tous ses membres se joignent à la campagne ; de même, au niveau du Secrétariat, que tous nos membres soient invités à soutenir la campagne.

Décision du Conseil d'Administration :

- Approbation du Conseil d'Administration en vue de rejoindre la campagne internationale « Faire la transition »*, promue par les Nations Unies, consacrée au phénomène de la gentrification, au droit au logement, et en vue d'appeler nos membres à soutenir cette campagne.



**Cette campagne a été présentée au Forum politique de haut niveau des Nations Unies qui s'est déroulé en juillet 2018. Cette campagne est placée sous la direction de la ville de Barcelone et bénéficie du soutien de CGLU.*

Aucun point supplémentaire n'est ajouté.

Le Président clôt la réunion du Conseil d'Administration dans la province de Gauteng et rappelle aux membres présents que la prochaine réunion aura lieu à Montevideo l'an prochain, en avril 2019. De plus amples informations seront envoyées à tous les membres par le Secrétariat général à Barcelone.

Il remercie tous les membres du Conseil d'Administration.

La réunion du Conseil d'Administration est close.



Tels sont les principaux accords passés lors de la réunion du Conseil d'Administration de Metropolis qui s'est tenue dans la ville de Johannesburg (province de Gauteng) le 28 août 2018. Le présent procès-verbal devra être approuvé lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Signé,

Michael Müller

Président de Metropolis

Bourgmestre de Berlin

Octavi de la Varga

Secrétaire général

Jean Luc Vanraes

Trésorier